CONDITIONS :

DIX PIASTRES PAR AN—payables six mois d'avance. Aucun abonnement ne sera arrêté, à moins que les arérages ne soient payés, et à moins que celui qui voudra mettre fin à son abonnement, n'en ait fait connaître son intention par écrit au BUREAU DE L'ABEILLE, huit jours avant l'expiration du semestre courant.

Les avis se publient en ANGLAIS ET EN FRANCAIS, à raison d'une piastre par carré de chaque langue pour la première insertion, et 50 cents pour les insertions subséquentes. Le carré est de DIX LIGNES, ou moins.

Les avis dont le nombre d'insertions ne sera pas limité, seront publiés jusqu'à ce qu'on les arrête, aux frais de ceux qui les auront envoyés.

On prend des abonnements à l'année, p ur publier les avis, à des prix raisonnables.

Aucun abonnement pour la campagne ne sera reçu à moins qu'on n'indique quelqu'un en ville chargé de payer régulièrement. Les lettres adressées à l'Editeur doivent être affranchies ; dans le cas contraire, elles resteront à la poste.

POUR BORDEAUX.

La barque **BALLOCHAN**, fine voilière, capitaine Dufour, partira pour le dit port, vers le 25 ou 28 courant. Pour passage seulement, s'adresser à (20 nov—S) HAGAN, NIVEN & Co.

POUR MARSEILLE—(passage seulement).

Le fin voilier, brick **JOHN A. ROBB**, doublé et chevillé en cuivre, capitaine Bonnett, partira dimanche prochain, 24 du courant, et peut recevoir 4 passagers. Pour passage, s'adresser à bord, vis-à-vis le poteau No. 10, ou à HARRISON, BROWN & CO,
19 nov rue Royale, No. 117

A VENDRE.

Le *pilot boat* **BLOOMING YOUTH**, fin voilier, doublé et chevillé en cuivre, du port de 31 1-95 tonneaux; construit depuis environ 5 ans. S'adresser à LEFEBRE & DUREL, au Bassin.
16 nov—3

POUR LIVERPOOL.

Le navire A. I. **ST.-PAUL**, capitaine Woodbury, est maintenant en chargement, pour fret de 600 balles de coton, ou pour passage, s'adresser
18 nov LINCOLN & GREEN.

POUR GREENOCK.

Le navire fin voilier **GIRARD**, capitaine Rich, partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à HARRISON, BROWN & CO,
15 nov rue Royale, No. 117

A VENDRE.

La goëlette fine voilière **LEONARD**, doublée et chevillée en cuivre, construit comme bateau de pilotte, mesurant 54 tonneaux, construit depuis 2 ans, et toute prête à mettre en mer; s'adresser à bord en face la rue St. Louis, ou à HARRISON, BROWN & Co,
15 nov rue Royale, No. 117

POUR KINGSTON (Ja.) & ST. YAGO DE CUBE.

La goëlette **LUCY ANN**, capitaine Mattison, doublée et chevillée en cuivre, partira sous peu. Pour frêt ou passage, ayant d'excellents emménagements, s'adresser au capitaine à bord, en face des magasins bleus, ou à HARRISON BROWN & CO,
7 nov rue Royale, No. 117

A VENDRE.

La belle goëlette **PHOENIX**, de forme élégante et très fort, construit exprès pour le commerce du lac et de Pensacole, tirant peu d'eau et très spacieux. Il conviendrait parfaitement pour le commerce de la Baie et de Rio-Grande. S'adresser pour plus de renseignements à THOMSON & GRANT, rue de la Levée, No. 41
5 nov

POUR LIVERPOOL.

Le navire (A. I.) **HAMILTON**, capit. Balls, partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser FR. PERRET & CO, rue Toulouse, No. 59
4 nov

POUR TAMPICO.

La goël. **LAFAYETTE**, capit. Williams. Pour frêt ou passage, s'adresser au capitaine à bord, ou à A. BARON, rue de l'Hopital.
30 oct

POUR RIO-GRANDE—*Entrant en rivière.*

La goëlette **PASAIC**, capit. Dupeire, ayant une partie de son frêt engagé. Pour balance de frêt, s'adresser au capit. à bord, ou à A. BARON, rue de l'Hôpital.
30 oct

POUR LIVERPOOL.

La barque (A. I.) **HARLEQUIN**, capitaine Ashton, est prêt à recevoir un chargement. Pour frêt, s'adresser au capitaine Ashton, à bord, ou à BENJ. BOOTH & CO.
28 oct

MAGASINS A LOUER.

Le MAGASIN et l'arrière magasin de la maison No. 85, rue Toulouse. Pour les termes, s'adresser à CARRIERE & BORDUZAT, rue St. Louis, No. 11
27 nov

A LOUER.

Une **MAISON** de 7 appartements, un office, un établissement dans la cour pouvant loger quinze esclaves, une écurie &c., située rues Mandeville et Amour. CHARLES HATREL,
23 nov rue de Chartres, No. 123

A LOUER.

La maison située encoignure des rues Prytanée et Erato, la rue Prytanée fesant suite à la rue du Camp ; résidence jolie et commode. Pour les conditions, s'adresser à LOUIS A. LEMOYNE,
21 nov—15,3ps rue Julie, No. 81.

A LOUER.

La maison appartenant à Mme. Veuve Duvergé, située de l'autre bord du fleuve, vis-à-vis cette ville, avec ses dépendances, cour, jardin, cabannes à nègres, &c. On louera pour une année, ou pour plusieurs. Pour plus amples informations, s'adresser rue Royale, No. 215. 21 nov—10

SAMEDI PROCHAIN!
LOTERIE
DE L'EGLISE EVANGELIQUE

Française—Classe No. 10, de 1833.

Devant être tirée dans la ville de la Nouvelle-Orléans, le samedi, 30 du courant.

D. MALCOLM, DIRECTEUR ET PROPRIETAIRE,
D'après l'acte autorisant la Loterie.

75 NUMEROS——12 TIRAGES.

Billets seulement à 3$—*Coupons en proportion.*

Paquets de 24 billets entiers 87$, *garantis devoir tirer* 836.

GROS LOT:

4 Lots de 4.000 piastres
2 Lots de $1,849 et $1,000.
215 Lots de 150 piastres.

PROSPECTUS :

1	Lot de	$4000	est de $4000
1	"	4000	" 4000
1	"	4000	" 4000
1	"	1849½	" 1849½
1	"	1000	" 1000
215	"	150	" 32250
126	"	40	" 5040
126	"	30	" 3780
126	"	20	" 2520
126	"	10	" 1260
2254	"	6	" 13524
23436	"	3	" 70308
27914 Lots montant à			$111,931½

BUREAU DE MALCOLM,

Maison Girod, 2d étage, directement en face de la Bourse Hewlett, où l'on entreprendra toute espèce d'affaires de COURTAGE ET DE CHANGE, à des termes avantageux. On y échange aussi des monnaies sans cours, des pièces d'or &c. à des taux modérés. 27 nov

Mme. Voilquin,
MODISTE.

Rue Royale, No. 216, entre les rues Orléans et Ste. Anne.

Elève de Mlle. Botson, modiste de l'académie royale de musique et des principaux théâtres de Paris, Mme. Voilquin a l'honneur de prévenir les dames qu'elle vient de recevoir par les derniers arrivages, un joli choix de Chaux demie toilette, de capotes et de chapeaux purs, &c. Elle livrera au plus juste prix. Les soins qu'elle a fait prendre à Paris, pour l'emballage de ses marchandises, leur ont conservé une fraîcheur dont les dames pourront se convaincre, en examinant les objets qu'elle a l'honneur de leur offrir. 12 nov

Mme. BRIGOT, a l'honneur de prévenir les dames que son mari, de retour de France, vient d'apporter avec lui, un grand assortiment de MARCHANDISES DE MODES, NOUVEAUTES, JOLIS MEUBLES, Glaces de toutes dimensions et une infinité d'autres articles dont le détail serait ici trop long.
5 nov—1m encoignure Royale et St. Louis.

PORCELAINE, FAIENCE, CRISTAUX.

EN débarquement du navire David Cannon de Liverpool et à vendre par le soussigné, un bel assortiment de Faience, dans le quel se trouvent plusieurs services de table des plus nouveaux dépeins.

En magasin, Faience de toutes qualités, verres à Champagne, verres à vinaigre à liqueur, carafes, [illegible] taillés et unis, moutardiers, portes liqueurs, huiliers, [illegible] en porcelaine, tasses et soucoupes do., bols [illegible] do. bols à punch do. beurriers do. moutardiers do. [illegible] commune en tout genre aussi qu'une facture de Faience choisie exprès, pour le marché du Mexique et avant droit au rawback. V. AICARD.
27 nov Rue de Vieille Levée, No. 37.

SANGSUES DE CHOIX—5000 très belles nouvellement reçues et à vendre par [illegible] & PEYCHAUD,
16 nov

VENTES PAR LE REGISTER.

PAROISSE D'ORLEANS.—Cour des Preuves—Vente par le Régister des Testaments—Mardi, 10 Décembre 1833, à midi, j'exposerai en vente à la Bourse, pour compte de la succession de feue dame Jeanne Dessalles, décédée, épouse de Pierre Dulcide Batran, les esclaves et biens-fond ci-après décrits, savoir:

ESCLAVES.

1°. Adéline, négresse créole, agée d'environ 40 ans, blanchisseuse, cuisinière et repasseuse, maladive. 2°. Eliza, négresse créole âgée de 25 ans, blanchisseuse, repasseuse et cuisinière, adonnée au vol. 3°. Suzanne, négresse créole âgée de 22 ans, cusiniere, blanchisseuse et repasseuse. 4°. Geneviève négresse créole âgée de 46 ans, marchande. 5°. Joseph grif créole âgé de 23 ans environ, charretier et manœuvre de maçon, adonné à la boisson.

BIENS FONDS.

1° Une Terre ou Habitation, sise en cette paroisse d'Orléans, rive droite du fleuve à environ 4 lieues au-dessous de cette ville, ayant 4 arpents, 5 toises et 2 pieds de face au fleuve, sur 40 arpents de profondeur, fermant de 4 dégrés 25 minutes, borné par en haut par l'habitation de M. Duvergé et Celeste Villeré et par en bas par celle de Jacques Villeré fils, le tout conformément au plan dressé par Louis Bringier, arpenteur général, et annexé à un acte de vente en date du 8 décembre 1823 au rapport de T. Seghers, not. public.

2°. Un lot de terre situé sur le chemin du Bayou, au faubourg St-Jean, à gauche en sortant de la ville, distant de cette ville, d'une demie lieue ou environ, formant l'Filet désigné sous le numéro 9, sur le plan du dit faubourg, dressé le premier juin 1820, par Lafon, et déposé pour recours, en l'étude de feu Pierre Pédescleaux, ayant le dit lot de terre deux cent soixante dix pieds de face à la rue St-Jean, trois cent trente quatre pieds à la septième rue, deux cent soixante pieds à la rue des Chênes-Verts et trois cent soixante pieds à la Grande-Rue, ensemble une maison en bois à étage couvert en bardeaux, cuisine en bas, et autres dépendances, le tout ayant besoin de répartion.

Conditions de la Vente: Les esclaves, payables un quart comptant, et les autres quarts à 6, 12 et 18 mois de crédit, en billets endossés à satisfaction, portant hypothèque spéciale sur les esclaves jusqu'à parfait paiement; et les biens fonds, payables un dixième comptant, et le reste à 1, 2 et 3 ans de crédit, à dater du jour de la vente, en billets endossés à satisfaction et portant hypothèque spéciale jusqu'à parfait paiement. Par orde de la Cour:
W. F. C. DUPLESSIS, Régister.

☞ Les actes de vente seront passés devant T. Seghers, not. pub., aux frais des acquéreurs.

N. B. La maison située au faubourg St. Jean, chemin du dit Bayou, vaste et commode, n'a besoin d'autres réparations que de la peinturer et refaire les plafonds dans certains endroits. Elle vient d'être réparée, couverte et claire-voyé neuf, &c. C'est un bien très agréable, muni de beaucoup d'arbres, tels que, chênes, tacalpas, cèdres, Pillas, orangers, &c. Les amateurs devraient la visiter avant la vente.

La terre d'en bas, située entre deux sucreries, est très belle et vierge, à l'abri des crevasses. Elle ne peut qu'augmenter de valeur, propres à n'importe quel établissement, tels qu'une manufacture, moulin à planches, dépôt d'animaux, jardinage; et abondante en paturages, cultivable à une grande profondeur, voir sur les lieux. Pour plus amples instructions avant la vente. 18 nov—8,2ps

PAROISSE D'ORLEANS.—*Cour des Preuves.*—Vente par le Régister des Testaments—Mercredi, 11 décembre 1833, à midi, j'exposerai en vente à la Bourse, pour compte des successions de Pierre Hurtubise et Jean Pierre Hurtubise, les propriétés ci-après décrites, savoir :

1°. Un **TERRAIN**, situé à l'encoignure des rues de la Levée et St. Philippe, mesurant environ 59 pieds 8 pouces de face à la rue de la Levée, sur environ 100 pieds de profondeur, et face à la rue St. Philippe; ensemble, la grande maison à deux étages, et améliorations qui s'y trouvent.

2°. Un autre **TERRAIN**, attenant à celui ci-dessus décrit, mesurant environ 40 pieds de face à la rue St. Philippe, sur environ 60 pieds de profondeur ; ensemble la bâtisse en briques, et à étage, divisée en deux logements, et autres améliorations qui s'y trouvent.

Conditions de la vente :—Un, deux et trois ans de crédit, en billets endossés à satisfaction, avec hypothèque spéciale jusqu'à parfait paiement. Par ordre de la Cour.
W. F. C. DUPLESSIS, régister.

Les actes de vente seront passés en l'étude de Wm. Christy, notaire public, aux frais des acquéreurs.

Un plan de la propriété, sur lequel la vente doit se faire, peut être vu à la Bourse de Hewlett, et le jour de la vente.
9 novembre—18

PAROISSE D'ORLEANS.

COUR DES PREUVES—Vente par le Régister des Testaments—Samedi, 30 du courant, à midi, j'exposerai en vente, à la Bourse, pour compte de la succession de feu John Murdock, 130 Actions de la compagnie du Canal et de la Banque.

Conditions de la vente : Comptant.

Par ordre de la cour,
16 nov W F C DUPLESSIS, rég

Succession de Ramon Otero.

PAROISSE D'ORLEANS—Cour des Preuves—Avis est par le présent donné aux créanciers de la susdite succession, et à toutes autres personnes que cela peut concerner, d'avoir à déduire, sous dix jours à dater de la présente publication, les raisons pour lesquelles le compte présenté par dame Joséphine Macias, veuve du sus-nommé feu Ramon Otero, ne serait point approuvé et homologué, les fonds entre ses mains répartis conformément au dit compte et la dite exécutrice testamentaire déchargée de ses fonctions, et de toute responsabilité.

Par ordre de la cour,
23 nov W C F DUPLESSIS, rég

LEGION DE LA LOUISIANE,

NOUVELLE-ORLEANS, 22 NOVEMBRE 1833.

LA Légion de la Louisiane prendra les armes dimanche 22 décembre, à 9 heures précises du matin, et se réunira sur la place d'armes, pour être passée en revue par le commandant en chef, et célébrer l'anniversaire de la mémorable bataille du 2 décembre 1814, jour auquel se rattachent de si glorieux souvenirs pour la Louisiane.

Les sous-officiers et soldats devront se munir chacun de vingt cartouches à poudre. Une inspection rigide sera faite des fusils et des gibernes par les officiers des compagnies.

L'artillerie se pourvoira de trente gargousses par chaque pièce de canon.

Les officiers commandant les compagnies devront fournir sur les lieux un état exact de la force et de l'armement de leurs compagnies.

Les officiers commandant les compagnies devront envoyer des escouadres de corvée pour fermer la grille et en garder les portes une demi heure avant l'heure fixée pour la revue.

Les officiers de la Légion sont invités à se réunir dans la maison de ville, dimanche 8 décembre, à 10 heures du matin. Par ordre du brigadier général.

J. B. PLAUCHE,
27 nov D. AUGUSTIN, aide-de-camp

ANIMAUX EPAVES.

IL a été conduit chez le soussigné les animaux, comme suit :

2 JUMENTS baies avec leur suivans, l'une marquée A. B. l'autre W.
1 do. noir et son suivant, marquée E. B.
1 ETALON gris foncé marqué F. C.
1 do. boitant de la jambe droite de derrière sans marque.
1 CHEVAL bai marqué T. P.
1 MULE grise marquée X.
1 do. baie do. G.
1 do. marquée H.
3 BOEUFS noirs et blancs, pas de marque.
2 do. bruns et blancs, do.

Si d'ici au 7 du mois prochain, les dits animaux ne sont pas réclamés en payant les frais, ils seront offerts en vente publique le cinquième jour qui suivra le dernier avis.

Bayou St. Jean, le 27 novembre 1833,
27 nov—3 G. DUREL, syndic.

E. LEGOASTER & CO.,

MARCHANDS-TAILLEURS, rue de Chartres, No. 124, viennent de recevoir par le *New-Orleans*, du Hâvre, et par d'autres arrivages, un assortiment de Draps, Casimirs et autres Etoffes de Modes, ainsi que Manteaux de tous genres pour les deux sexes, et des couleurs les plus estimées, comme suit :

DRAPS, noir et bleu, flamme d'enfer, grenat, vert dragon, vert de cour, vert olive, polonais, feuille d'acante, bronze chaud, bronze foncé, cappé de maure, cramoisi.

CASIMIRS fumée d'Etna, gris pourris.

Melange de Mode, Maringo bleu, gris perle, aventurine, *fumée de Paris*, terre Morée, ventre de biche, blanc, jaune, écarlate, gris Maringo, suie mode, amazilie, noisette, gris, anglais, coteté, rayé, bleu et noir superfin.

Redingotes de Vigonetines, de casterine de drap imperméables—Le tout fait dans le dernier goût, et les marchandises ci-dessus, choisies dans les meilleurs fabriques de France exprès pour ce pays, ils osent espérer mériter la bienveillance du public en redoublant de zèle à servir aux qui veulent bien les honorer de leurs pratiques. 30 oct.

LES soussignés ont reçu par le navire Napier, un assortiment de Draps de toutes couleurs ; ainsi que, Vigontines et Castorines impermeables; Soiries, Velours et patrons de gilets d'Etoffes les plus à la mode; Manteaux pour hommes et Dames; Redingottes de Vigontine, et Gilets de dessous confectionnés, Cravates à la mode et d'autres objets du dernier goût.
14 nov—15 BARBARIN & HILL.

LOS abajes firmados han recivido por la Barata Napier, procedente del Havre de Gracia, un gran surtido de Paños de todos colores, como paños, vigontines y castorines impermeables; Generos de seda, y de terciopelo; Telas para chalcos de las últimas modas; Redingotes de vigontine; Capas por hombres y mugeres; Corvatas y otros articulos de moda. BARBARIN Y HILL,
14 de nov—15 esquina de la Bolsa

AU NOUVEAU BAZAR DE PARFUMS.
Rue Royale, No. 239.

LE soussigné informe les consommateurs de parfumerie, qu'ayant terminé le débalage de ses marchandises reçues par le navire New-Orleans. Il offre en vente les objets suivants, en gros et en détail.

L'Elaine phylopile, production nouvelle de Guelaud ; la fluidité et suavité de cette huile rendent son usage extrêmement agréable et satisfaisant pour l'entretien de la chevelure.

Le fluide de Georgie, l'onctuosité et la douceur du parfum de cette crème de pommade font de son emploi un délice, et ont un résultat certain pour la crue des cheveux.

Le phyotrix, pommade Grecque, est déjà si avantageusement connu qu'il est inutile d'en faire ici l'éloge.

Pommade des Cherubins pour faire friser les cheveux.

Baton de pommade concrète et cosmetiques de différentes nuances et odeurs pour lisser et donner de la consistance à la chevelure.

200 douzaines Pommade surfine aux fleurs à toutes les odeurs; 300 douzaines do. fine à la moëlle de bœuf; 150 do. Crème de Perse.

Pommade extra fine en pots de porcelaine, odeurs assorties, 600 douzaines Eau de Cologne en rouleaux, No. 12; 50 douzaines do. verre blanc, flacons assortis de forme ; 28 douzaines do. do. bouchés à l'emeri, No. 18.

300 douzaines Eau de Lavande double; 100 douzaines do. spiritueuse; 400 douzaines do. ambrée, en ½ et ¼ de bouteilles; 100 douzaines do. flacon forme anglaise.

50 douzaines Huile de Macassar anglaise, de Roland ; 100 douzaines do. actique à toutes les odeurs et en flacons assortis de forme et capacité.

60 paires flacons cristal pour cheminée, ou toilette pleins; d'extrait d'odeurs pour mouchoir, d'Eau de Cologne ou de Lavande.

50 douz. extrait d'odeurs en flacons de diverses formes.

Pâte d'amandes amères en poudre blanches et bise.

Pâte *au miel pour préserver et guérir des engelures.*

Pâte liquide, do. à la reine pour blanchir et adoucir la peau.

300 douzaines poudre à poudrer en paquets de ½ livre.

Lait de concombres do. de rose pour entretenir le teint.

Pour l'entretien de la bouche.

Elixir balsamique, poudre carbonique au quina, do. de corail à la reine, opiat en boites détain et porcelaine.

Savons, superfin à la rose, do. à l'amande amère, do. perfectionné de Guelaud, crème d'amande amère en tasse de porcelaine unies et à filets d'or et portrait, crème de d'Amygdaline de Sahura pour faciliter la coupe du rasoir.

Vinaigre des 4 voleurs préservatif de la perte et de toutes exhalaisons morbifiques; Vinaigre ou sel de vinaigre, poignant d'Angleterre pour préserver des migraines et faire revenir des évanouissements, vinaigre de toilette à toutes les odeurs.

Eau de melisse des carmes dont l'effet est certain pour prévenir l'apoplexie.

Eau de fleur d'orange en petits flacons.

Essence de pepermenthe de Londres.

Pommades en potiches.

Crème de concombres très fraiches pour la conservation du teint.

Crème de savon d'amandes amères.

Pommade à la rose, do. au jasmin, do. à la violette, à la tubereuse, do. à la fleur d'orange.

Tous ces articles sont vendus au poids.

Huiles essentiles et esprits superfins, en estagnons de rose, d'orange, de Portugal, de citron, de bergamotte, de Nevoly, de Lavande, de Limette ou petit grain, d'amandes ameres, de girofle, de canelle, de Ceylan, de sassafra, &c., et généralement tous les articles de ce genre qui dépendent de la parfumerie.

La faculté que l'on a dans ce magasin de pouvoir faire remplir toutes espèces de vases, flacons, de toilette, nécessaires, &c. de toutes les substances ci-dessus désignées est digne de l'attention des amateurs.

On trouve au dit magasin une infinité de d'objets de goût qu'il serait trop long d'énumérer. C'est là que se tient toujours le seul dépôt autorisé en ce pays du célèbre *Paraguay Roux*, approuvé par la faculté de médecine de Paris, pour soulager les maux de dents.
23 nov L. EVEN.

AVIS—Le sieur *Jean Antoine Mangin*, nouvellement arrivé de France; forgeron, mécanicien et serrurier, a l'honneur de prévenir les habitants de cette ville, ainsi que ceux de la campagne, qu'il vient d'ouvrir un atelier dans la rue d'Orléans, No. 96, encoignure Dauphine, où il se chargera de tous les ouvrages de sa partie. Il espère par son assiduité et la solidité de son travail, mériter la bienveillance de ceux qui l'honereront de leur confiance.
25 nov—g

AVIS.

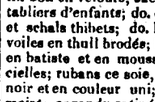

P. CHIGE', vient de recevoir par le navire Napier, directement des 1ère. manufacture de Paris, un grand assortiment de cuirs de première qualité, pour chaussures de tout genres, et il ose espérer que par la confection et le zèle qu'il a mis jusqu'à ce jour, mériter de plus en plus le patronnage de ceux qui l'ont honoré de leur confiance.

Il annonce aussi qu'il a reçu un grand assortiment complet d'Eperons confectionnés dans le dernier genre de France. En outre Semelles en liéges, pour bottes et souliers, et brosses à cirés, &c. 18 nov—8

MAGASIN DE MARCHANDISES SECHES.

LES soussignés ont l'honneur de prévenir leurs pratiques et le public en général qu'ils ont reçu par les derniers arrivages de France un assortiment de marchandises, comme suit :

Souliers, maroquin noir et en couleur assortis, do. en prunelle, do. en satin noir, bleu, rose et blanc; Bottines pour femmes, noir et en couleur; Socles pour femmes et hommes; Manteaux en drap pour femmes; Habillements d'enfants, Casquettes, Vestes et Pantalons peluches pour hommes, Semelles et Chaussons peluches pour femmes et hommes, Capottes d'enfants en soie assorties de couleur, Canezous, Cols en Batiste, Mousseline brodés, fichus, hernani et gaze ; Céphalne en mérinos et en soie; Cravattes de dames en soie, do. pour hommes en satin et gros d'Italie, écharpes, gaze et hernani; Boas, gaze et crêpe assortis de couleur; Chales barège noir, 3-4, 4-4 et 5-4; Gros de Naples en couleur et noir, uni et moiré; Rubans à ceintures, gros Grains de Paris, Dentelles en fil et entre deux, Gants en peau, en soie et fil d'Ecosse, pour hommes et enfants; parapluies 28, 30 et 32 pouces, et Ombrelles de femmes et enfants en foulards, Indiennes à meubles, do. pour robes assorties et moirée en couleur; Mérinos français et anglais, Couvertures de molton française, 8 et 9 points; Bas de soie noirs, blancs, unis et à jours, Bretelles en gomme élastique. AUGUSTE GOUY & Co,
13 nov rue Royale, No. 188

MARCHANDISES DE GOUT.

LES soussignés ont en magasin et offrent à vendre en *gros et en détail à des prix modérés*. Chapeaux de soie pour dames; capottes do. et en percale; calloites en linon et thull; Bonnets en blonde; robes application de blonde en thull, do. en batiste, do. en crêpe, do. en thull à volant; écharpes d'un nouveau genre; Cannesous, do. do., collerettes assorties; mantelets et mantilles en thull et blonde; coiffures, rubans et fleurs; garnitures de robes; Collin boa en velours; sacs assortis; ceintures de soie brodées; tabliers d'enfants; do. en soie pour femmes; fichus de soie et schals thibets; do. hernani; mouchoirs batisto brodés; voiles en thull brodés; bandes en batiste brodées; [illegible] en batiste et en mousseline; bonnets brodés; fleurs artificielles; rubans ce soie, do. de gaze; souliers français; [illegible] noir et en couleur uni; do. façonne, gros de Naples uni et moiré; organdy satiné; schals damarquinés cravattes en taffetas et en satin noires et en couleur; linon broché; ombrelles françaises; parapluies; gants pour homme et pour femme; évantails; un assortiment de parfumerie; agrémens en paille; une toilette en acajou, dessus en marbre; une do speyché en acajou.
21 nov BORDERES FRERES.

SEL—500 sacs de *gros sel* de Liverpool, 10 au tonneau, reçu par la barque Robert Russell, et à vendre par HARRISON, BROWN & Co,
19 nov rue Royale, No. 117

INDIENNES fonds foncés; do. claire, blanc et noire, bleus et blancs de marine; 6-4 mousselines de batiste; satinets de couleur; mouchoirs Randana rouges de Turquie; do. de Mdzalipatam; moleskins; Velvétines et éternelle, noires et assorties; reçus par le navire Rachel de Liverpool, et ayant droit au drawback, en vente chez HARRISON, BROWN & CO.
13 nov rue Royale, No. 117

SAUCISSONS de Lyon, de première qualité, et Sardines importés par Mme. Van Rooten & Co., Raisins verts de Malaga, &c., à vendre chez J E LOREILHE,
13 nov encoignure de Bourbon et Douane

BOTTES, BRODEQUINS ET SOULIERS—Les soussignés viennent de recevoir par les derniers arrivages du nord, un grand assortiment des marchandises ci-dessus. AYER & Co,
13 nov rue de la vieille-Levée, No. 40

A LOUER—La maison en briques à deux étages, (ayant une grande cour,) située rue Tchoupitoulas, entre Julie et St. Joseph. Pour les conditions, s'adresser à TOURNE & BECKWITH,
13 nov rue de la Nouvelle-Levée, No. 28 & 29

MUNCH & COMP.,

Fabricants Chaudronniers, Ferblantiers,

PLOMBIERS, POMPIERS ET TOLIERS,

OFFRENT leurs services au public pour tous les ouvrages, tels que Chaudières pour toutes les dimensions demandées, Appareils pour les distillations des eaux de vie et pour la rectification des esprits. Ils organisent toute espèce de Distillerie, Brasserie, Raffinerie, Teinturerie, Papéterie, Fonderie de suif. Ils entreprennent tous les travaux pour Maisons, tels que Couvertures en cuivres d'après le modèle de la Banque d'Orléans. Ils couvrent aussi avec du zing et ferblanc ; ils font et posent les Dalles et Tuyaux de conduits en cuivre, &c. Ils font et posent des Pompes de toutes les dimensions demandées et font l'étamage. Ils achètent et vendent du vieux cuivre, de l'étain et du plomb.

Faubourg Marigny, près de la nouvelle presse à coton sur la Levée. 29 juillet—24

PRODUITS DE MARSEILLE—Divers articles arrivant de Marseille, tels que, huile douce de première qualité; saumons assortis; fruits à l'eau-de-vie très beaux; vin Muscat et de côtes; liqueurs, fruits cristalisés, &c. &c., à vendre par L. H. LOREILHE,
21 oct successeur de Lanavit, encoig. Bourbon & Douane.

VENTES PAR LE MARSHAL.

EN vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'hon. G. Préval, juge conseiller de la cour de cité, j'exposerai en vente, le jeudi 5 décembre prochain, à 4 heures, sur les lieux, 1 comptoir, étagères, carafes, barriques vides, et divers bouteilles de liqueurs, et tout le contenu du magasin, saisis à la poursuite de J. Ball & co.
25 nov B. BEAUREGARD, marshal

J Wilcox *vs.* A L Plough; E D Davis *vs.* le même.

EN vertu de 2 writs de fieri facias à moi adressés par l'hon. P. Smith, juge conseiller de la cour de cité, j'exposerai en vente, le lundi, 9 décembre, à 4 heures, sur les lieux, rue St. Charles & Canal, 1 bibliothèque en acajou, une demi douzaine de chaises en acajou, une demi douzaine, do. commun; portraits et ornements, saisis dans l'affaire ci-dessus.
26 nov B. BEAUREGARD, marsaal

EN vertu de deux writs de fieri facias à moi adressés par l'hon. Chs. Gayarré, juge président de la cour de cité, par l'honorable G. Préval, juge conseiller de la cour cité, j'exposerai en vente lundi, 30 décembre, à midi, à la Bourse Hewlett, encoignure Chartres et St. Louis, un certain lot de terre, situé au nouveau faubourg Marigny, désigné par le No. 4, dans l'Filet No. 118, mesurant 60 pieds de face sur 120 de profondeur, et aussi, le même jour, le nègre nommée Suzan, saisis à la poursuite de Jean Bounin et A. Dray.
26 nov B. BEAUREGARD, marshal

Puech & Bein *vs.* James Oglevy.

EN vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé, par l'honorable Charles Gayarré, juge président de la cour de cité, j'exposerai en vente lundi, 2 décembre, à 4 heures, au bureau du marshal, rue Condé, vis-à-vis la rue Madison, une quantité de groceries, telles que: chandelles, vins, tabac, sacs de riz, sacs de cafés, et divers autres articles.—Saisis dans l'affaire ci-dessus.
20 novembre B. BEAUREGARD, marshal.

John Thompson *vs.* le bateau à vapeur Plough Boy, capitaine Blair, et propriétaires, H Henderson, *vs.* le même, J Scanson *vs.* do. J Nunito *vs.* do. J Gibson *vs.* do. J Kelley *vs.* do. J Risey *vs.* do. J Farnum *vs.* do. J P Mington *vs.* do.

EN vertu de 9 writs de fieri facias à moi adressés par l'hon. G. Préval, juge conseiller de la cour de cité, j'exposerai en vente, le lundi, 23 décembre, à midi, au café de Hewlett, le bateau à vapeur Blough Boy, ses agrès, apparaux et ameublements, saisis dans l'affaire cidessus.
20 nov B. BEAUREGARD, marshal

D. Abbott *vs.* Cepitaine Hunter, le bateau à vapeur Hylander et propriétaires; R Leary *vs.* le même, C Sponster *vs.* do. J M Sawyer *vs.* do. Mme. Brown *vs.* do. C Johnston *vs.* do. H Gruner *vs.* do. S Reed *vs.* do. W Robinson *vs.* do. M Willis *vs.* do. Jh Hunters *vs.* do. Jh Jamin *vs.* do. Willington *vs.* do.

EN vertu de 13 writs de fieri facias à moi adressés par l'hon. G. Préval, juge conseiller de la cour de cité, j'exposerai en vente, le samedi 21 décembre, à midi, au café de Hewlett, le bateau à vapeur Hylander, ses agrès, apparaux et ameublements, saisis dans l'affaire ci-dessus.
20 nov B. BEAUREGARD, marshal

Gaston Brulé *vs.* M & J Samillon.

EN vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'hon. J. Bermudez, juge conseiller de la cour de cité, j'exposerai en vente, le samedi 30 novembre, à midi, au café de Hewlett, encoignure Chartres et St. Louis, 4 actions de la loges de Concordia de la Nouvelle-Orléans, l'ancien Rite d'york, No. 3, $150 ont été payées dessus, pour satisfaire la demande ci-dessus.
19 nov B. BEAUREGARD, marshal

EN vertu de deux writs de fieri facias à moi adressés par l'hon. Chs. Gayarré, juge président de la cour de cité, j'exposerai en vente, le lundi 16 décembre, à midi, au café de Hewlett, encoignure des rues St. Louis et Chartres, 2 lots de terre No. 1 et 2, dans l'Filet No. 285, situés au nouveau Canal, faubourg Ste. Marie, les dits lots de terre mesurant chaque, 60 pieds de face, sur 120 pieds de profondeur, saisis à la poursuite de John Arrowsmith et T S Davis
14 nov B. BEAUREGARD, marshal

John A Zander *vs.* Joseph W. Prince.

EN vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'hon. G. Préval, juge conseiller de la cour de cité, j'exposerai en vente, le vendredi, 13 décembre, à midi, au café de Hewlett, l'esclave nommé Jerry Briggs, saisi dans l'affaire ci-dessus.
12 nov B. BEAUREGARD, marshal

Cohsand Hursey *vs.* Brousseau et femme.

EN vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'hon. G. Préval, juge conseiller de la cour de cité, j'exposerai en vente, le lundi, 2 décembre à 4 heures, sur les lieux, encoignure des rues Philippi et Poydras, une certaine maison en bois, située à côté du Bayou, canal Gravier, saisie dans l'affaire ci-dessus.
1 nov L. DAUNOY, marshal

John Moury *vs.* Capit. Hunter, le bateau à vapeur Highlander et propriétaires, Thas. Standy *vs.* le même.

EN vertu de deux writs de fieri facias à moi adressés par l'hon. G. Préval, juge conseiller de la cour de cité, j'exposerai en vente, le samedi 30 novembre, à midi, au café de Hewlett, le bateau à vapeur Highlander, ses agrès, apparaux et ameublements, saisis dans l'affaire cidessus.
29 oct L. DAUNOY, marshal

EN vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'hon. G Préval, juge conseiller de la cour de cité, j'exposerai en vente, le vendredi, novembre, à 4 heures, au Principal, 1 armoir, 1 b[illegible]t, et miroir, saisis à la poursuite de l'Petitpain.
18 nov B. [illegible]REGARD, marshal

Shepherd & Ireland, exécuteurs testamentaires de feu Wm Ireland, contre Breufs.

EN vertu de deux writs de fieri facias à moi adressés par l'hon: Ch. Gayarré, juge président de la Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, j'exposerai en vente, mardi 31 décembre, à midi, à la Bourse Hewlett, la jeune mulatresse nommée Nancy, saisie dans les affaires ci-dessus.
28 nov B. BEAUREGARD, marshal

LES soussigné ont reçu par le navire New-Jersey, 12 boites Panacée de Swaim, 12 do. catholicon de Potter; rhubarbe en racine; do en poudre; orge mondée; graines de lin; potasse; seringues de toutes grandeurs; do. pour les enfants très soignées; essence d'anis; bergamote, menthe poirrée; neloli; feneuille; cantaridine; acide prucique, médicinal. On trouvera aussi toutes sortes de préparations chimiques modernes. Plus, sangsues de première qualité.
22 nov F. ORIOL & Co.

VINS—100 paniers Champagne, 1re. qualité.
150 vin de Médoc.
40 barils vin rouge de Bordeaux.
50 paniers Chablis.
40 paniers Pomard.
20 Château-Neuf du pape, reçus et à vendre par JULES LE BLANC,
23 nov rue Royale, No. 103.

ON demande de deux ou trois cents actions (plus ou moins) de la Banque du Commerce. S'adresser à LAROCHE & GAUTIER,
20 nov courtiers, rue de Chartres, No. 169

THE—500 caisses de 13 livres, thé gun powder, importé nouvellement;